

Chers membres de l'AIREPME,

Nous espérons que vous et vos proches vous portez bien ou, en tout cas, autant que faire se peut.

Les nombreuses restrictions de déplacements et l'incertitude liée au contexte actuel nous forcent, en accord avec le comité d'organisation du CIFEPME, à postposer notre congrès de 6 mois. Nous espérons que ce délai nous éloignera suffisamment de cette crise sanitaire, tout en restant suffisamment proche de sa date de tenue originale pour ne pas perturber l'organisation et l'enchaînement des congrès futurs.

**Les nouvelles dates du CIFEPME sont fixées aux 19, 20 et 21 mai 2021.**

Nous en profitons pour permettre à celles et ceux qui n'auraient pas encore soumis de proposition de le faire jusqu'au 20 novembre. Il va de soi que les acceptations déjà envoyées restent valides. La nouvelle date limite de soumission des papiers complets est fixée au 30 Janvier 2021. La date limite pour les tarifs préférentiels d'inscription est postposée au 15 Janvier 2021. Bien entendu, celles et ceux qui voudraient s'inscrire avant la fin de l'année civile, pour raisons comptables, pourront le faire.

Compte tenu de l'obligation de report du congrès, afin de ne pas bloquer trop longtemps vos contributions scientifiques, le comité de déontologie accepte de lever la contrainte de ne pas soumettre le papier à une revue avant la présentation en conférence, à condition de bien venir la présenter.

Suite à ce cas de force majeure, notre assemblée générale est également reportée au 20 mai 2021.

Entretemps, nous vous proposons de nous réunir virtuellement le 22 octobre prochain lors d'un événement « live » au cours duquel le bureau vous présentera ses initiatives des deux dernières années et les projets développés pour l'avenir. Parmi ces initiatives, citons notamment l'organisation de webinaires visant à réunir notre communauté, sans exclure bien sûr les praticiens. Cinq webinaires animés par nos groupes thématiques et trois autres portant sur des questions de méthodologie ou de valorisation de la recherche vous seront proposés avant la fin 2020. Vous pouvez d'ores et déjà bloquer le 28 mai prochain pour un webinaire portant sur « le rôle du digital dans l'après-covid des TPE-PME » et le 18 juin pour un autre autour de la question de « la mesure de la performance en entrepreneuriat ». Plus d'informations suivront sous peu.

Nous tenons à remercier chaleureusement le comité d'organisation du CIFEPME pour son dynamisme et sa flexibilité.

Nous restons évidemment à votre disposition pour toute question ou précision. Nous nous réjouissons de vous retrouver à distance très prochainement et en mai 2021 dans le contexte bienveillant et chaleureux du CIFEPME.

Prenez soin de vous et des vôtres.

AIREPMistement et bien amicalement vôtre,

Frank JANSSEN  
Président de l'AIREPME